



18^e manifestation des étudiants

Marche de solidarité avec les jeunes arrêtés vendredi

● Béjaïa/Mobilisation pour la libération des «détenus d'opinion» et pour un Etat démocratique

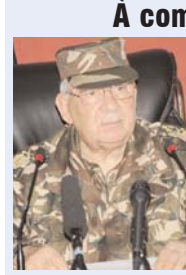
Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4815 - Mercredi 26 juin 2019 - Prix : 10 DA



À compter d'aujourd'hui

Gaïd Salah en visite à l'Académie militaire de Cherchell

Page 3

2 millions d'articles saisis

Les produits chinois contrefaits inondent le marché algérien

Page 2

● Malika Matoub au 21^e anniversaire de l'assassinat du rebelle

La quête de vérité sur l'assassinat de Lounès est «du devoir de tout Algérien»

Page 24

● Fête de l'indépendance

Distribution de plus de 66 000 logements de différentes formules

Page 3

La Forem liste ce qui n'a pas été fait et ce qui reste à faire

Constat effarant sur la drogue en Algérie



Ph/D. R.

Devant l'évolution quotidienne des produits psychotropes, le président de la Forem a indiqué qu'«il est urgent d'avoir un observatoire, avec un réseau de spécialistes des laboratoires, les gens de la sécurité... qui puissent avoir la primeur de l'information et la répercuter sur tous les centres qui existent en Algérie pour pouvoir prendre les dispositions nécessaires».

Lire page 2

Après le renoncement à la planche à billets

Du pain sur la planche pour redresser la situation

Page 4

Cinémathèque d'Alger

Le cinéma hindou à l'honneur

Page 13

La Forem liste ce qui n'a pas été fait et ce qui reste à faire

Constat effarant sur la drogue en Algérie

■ *Devant l'évolution quotidienne des produits psychotropes, le président de la Forem a indiqué qu'«il est urgent d'avoir un observatoire, avec un réseau de spécialistes des laboratoires, les gens de la sécurité... qui puissent avoir la primeur de l'information et la répercuter sur tous les centres qui existent en Algérie pour pouvoir prendre les dispositions nécessaires».*

Par Thinhinene Khouchi

A l'occasion de la Journée internationale de lutte contre la drogue célébrée chaque 26 juin, le président de la Fondation nationale pour la promotion de la santé et le développement de la recherche (Forem), le professeur Mustapha Khiati a abordé la question de la prévention de la drogue et a fait un état des lieux de la situation en Algérie. L'invité du forum «El Moudjahid» a indiqué que la stratégie nationale de lutte contre les drogues doit être revue, qualifiant de «préoccupante» l'évolution de la consommation de ces substances en Algérie. «Il faut revoir la stratégie nationale de lutte contre les drogues et de prise en charge des personnes qui s'y adonnent. La situation est préoccupante au regard des paramètres existants», a déclaré Khiati. Établissant un constat inquiétant, le président de la Forem s'est appuyé sur les trois paramètres que sont le nombre des saisies, des consommateurs et des arrestations liées à la consommation et au trafic de drogues, rappelant en cela les données fournies par la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Dans ce sens l'hôte du forum a ainsi plaidé pour un autre modèle de lutte contre la progression de la consommation des différents types de ces substances, à commencer par placer l'Office national de lutte contre les drogues, créé en 2002, sous la tutelle du Premier ministre et non pas de celle de la Justice, laquelle «ne peut être juge et partie», a-t-il argumenté. «Comme partout ailleurs, la lutte contre la drogue



Photo: Soraya J. A.

est menée par une structure supra-ministérielle et en Algérie, la question concerne pas moins de 24 départements ministériels» a-t-il explicité, déplorant, en outre, le choix «coûteux» des pouvoirs publics pour des Centres de consultations et de prise en charge des addictions, dont l'efficacité est moindre. Faisant savoir qu'il en existe actuellement plus d'une quarantaine répartis à l'échelle nationale, il ajoutera que ce nombre sera appelé à évoluer à court terme, au moment où l'option des communautés thérapeutiques s'est avérée ailleurs «à 70 % plus efficace et moins onéreuse» a affirmé l'invité du forum expliquant qu'il s'agit de fermes qui encouragent les toxicomanes à des activités manuelles, tout au long de leur séjour

durant lequel ils sont accompagnés par des psychologues et d'anciens toxicomanes. Il a ajouté que les concernés acquièrent des savoir-faire et parviennent à une meilleure «réinsertion sociale». Ainsi, le volume des saisies des différentes drogues a atteint durant les 15 dernières années 211 tonnes, dont 32 l'année écoulée, alors que celui des arrestations a été de 150 000 durant les 5 dernières années, soit une moyenne annuelle de 30 000, a-t-il détaillé, notant la surcharge que cela induit pour les centres de détention. S'agissant du nombre de consommateurs, les études de la Forem menées en 2015 faisaient ressortir qu'entre 15 et 17 % des élèves du CEM ont consommé de la drogue, contre 22 à 23 % pour les lycéens et

27 % pour les universitaires, a-t-il poursuivi, faisant remarquer l'implication des filles, dès le cycle moyen. Ces données ont été confirmées par une étude menée en 2017 par le CENEAP pour le compte de l'Office dédié à la lutte contre la drogue, a-t-il soutenu, faisant remarquer que l'Algérie n'est, en outre, pas à l'abri du danger des drogues dures, comme en témoigne la saisie, en 2018, de plus de 700 kg de cocaïne au port d'Oran. A ce sujet, le P Khiati a déploré l'absence d'études sur le comportement des consommateurs de ce type de drogues, sachant qu'après leur prise en charge en hospitalisation, la rechute est de près de 90%, en réitérant la nécessité de la création d'un Observatoire des drogues. Enfin, il indiquera que : «je pense que

des personnes sont impliquées dans ce qu'on appelle «le gang politique» (la issaba) qui a tout fait pour maintenir cette situation». C'est évident car il n'y a pas eu de volonté politique réelle pour lutter contre la drogue, il y a eu des grands barons de la drogue qui ont été protégés. Je pense que le commerce de la drogue en Algérie a été maintenu et protégé par des gens «haut placés». De son côté, Sabrina Dehar, psychologue et vice-présidente de la Fondation a déploré le manque de recherche et d'études d'une évaluation de l'état des lieux. «Il faut chercher comment cibler les adolescents qui vont consommer pour la toute première fois» et les convaincre de ne plus en consommer.

T. K.

2 millions d'articles saisis

Les produits chinois contrefaits inondent le marché algérien

L'Algérie, tout comme les autres pays du monde, fait face à une contrefaçon qui ne cesse de prendre de l'ampleur d'année en année. Avec ses nombreuses frontières terrestres difficiles à surveiller et une façade maritime de 1 200 kilomètres, notre pays est une cible idéale pour les réseaux mafieux internationaux. Tout est sujet à contrefaçon : des pièces de rechange aux cosmétiques, en passant par l'électroménager, les équipements électriques, le textile, la quincaillerie, le tabac et même l'agroalimentaire, la quasi-majorité des produits en sont touchés. Aucun produit manufacturé n'y échappe aujourd'hui, aucun secteur économique n'est épargné et la lutte peine à porter ses fruits. Les réseaux se modernisent et déjouent même les pièges des hautes autorités du monde. Pouvoirs publics, organisations internationales, associations ne cessent de tirer la sonnette d'alar-

me. Le phénomène n'épargne aucun produit et menace de plus en plus la santé des citoyens. Malheureusement, le marché algérien n'échappe pas à la règle. Il y va effectivement de la survie de l'économie nationale. Mettre en place les mécanismes nécessaires pour le combattre sans relâche est quelque chose qui presse. Les Douanes algériennes ont saisi près de 2 millions d'articles contrefaits de l'année de 2017 au premier trimestre de 2019, a indiqué Djamel Brika, chargé de communication à la Direction générale des Douanes (DGD). La Chine reste le principal pays d'origine de ces produits. Intervenant à l'occasion de la tenue de la 5^e édition du colloque international sur la contrefaçon, il a précisé qu'«entre 2017 et le 1^{er} trimestre 2019, plus de 1,4 million d'articles ont été saisis officiellement, et près de 400 000 autres sont toujours sous contrôle douanier». Le reste des produits

contrefaits a été importé essentiellement du Bangladesh, d'Inde, de Malaisie, de Turquie, ainsi que d'autres pays. La répartition, par nature de produits contrefaits, montre que les articles de sport, les produits textiles, les pièces de rechange, les accessoires pour téléphone, ainsi que les appareils électriques et les montres, ont été les plus concernés par la contrefaçon en 2018. Selon les données des Douanes, les articles de sport arrivent en tête des produits contrefaits (269 608 articles), soit près de 59,19% de la quantité globale des saisies. Ils sont suivis de produits textiles (113 725 produits) soit 24,96%, des pièces de rechange (67 671 produits) soit 14,85%, les accessoires pour téléphone (3 018 produits) soit 0,66% et, enfin, les appareils électriques et les montres (1 494 unités) soit un taux de près de 0,33%. Par ailleurs, les Douanes algériennes ont réussi à saisir 320 514 produits contrefaits

durant le premier trimestre de l'année 2019. Cela représente 70,36% de la totalité des saisies effectuées par les mêmes services en 2018. En 2017, la saisie des produits contrefaits était estimée à 724 214 produits. Pour sa part, le chef de service de la lutte contre la contrefaçon à la Direction générale des Douanes (DGD), Kamel Kadi, a souligné la nécessité de coordonner les actions entre les différents acteurs du domaine pour une lutte efficace contre ce phénomène. Il a indiqué que «les Douanes algériennes ne cessent de renforcer leur coopération avec les différents intervenants dans la lutte contre la contrefaçon pour une lutte efficace contre ce phénomène». A cet effet, il a indiqué que la DGD est signataire de plusieurs conventions avec des entreprises publiques et privées algériennes, des entreprises étrangères, des institutions et les services de sécurité comme la Sûreté natio-

nale et la Gendarmerie nationale pour mieux coordonner les actions menées dans le cadre de la lutte contre la contrefaçon. Dans ce sens, il a expliqué que ces conventions permettraient de fournir aux Douanes algériennes les caractéristiques techniques des produits susceptibles d'être contrefaits pour mieux les identifier lors des opérations de contrôle aux frontières. Les conventions permettent également, a-t-il ajouté, d'assurer une formation en continu des agents des Douanes et leur offrir les données et les compétences nécessaires pour la distinction entre les produits originaux et ceux issus de la contrefaçon. Cela a permis de rendre plus efficace la lutte contre la contrefaçon menée par les services des Douanes tout au long des frontières nationales, a-t-il assuré.

Meriem Benchaoua

18^e manifestation des étudiants

Marche de solidarité avec les jeunes arrêtés vendredi

■ Pour leur 18^e mardi de protestation déclenché en soutien au mouvement populaire pacifique du 22 février, les étudiants affichant détermination et mobilisation à faire entendre leur voix pour le changement radical dans le pays, ont unanimement exprimé leur solidarité avec les jeunes manifestants arrêtés vendredi dernier, puis placés sous mandat de dépôt dimanche pour avoir porté ou brandi le drapeau amazigh.

Par Lynda Naili

Tous en chœur ont scandé «Non au régionalisme», «Non à la division», réaffirmant ainsi «l'unité du peuple algérien et l'appartenance des communautés kabyle, arabe, chaouïe et mozabite à la nation algérienne». Si l'emblème amazigh était pratiquement absent lors de cette 18^e marche estudiantine, il n'en demeure pas moins que de nombreuses étudiantes et autres femmes ont



Ph/E. Soraya/J.A.

porté des robes kabyles.

Se conformant au programme qu'ils ont tracé, les étudiants, par centaines, se sont retrouvés au point de rendez-vous fixé, la place des Martyrs-Alger, où ils ont entamé leur marche en scandant le slogan premier du mouvement populaire pacifique, celui d'une «Jazair horra démocratia», d'un «Etat de droit». «Watani watini ghali tamani, watani watanti toula zamani (mon pays est cher et le reste à l'éternité». En outre, les appels pour le départ du système et les personnalités qui l'incarnent n'ont pas fait défaut. C'est ainsi qu'en appui aux pancartes et banderoles brandies, les étudiants manifestants ont réitéré le départ de «Bensalah et Bedoui». Avec la place des Martyrs comme point

de départ, les étudiants ont commencé leur marche sur les grandes artères de la capitale avec l'objectif d'atteindre la Place du 1^{er}-Mai, lieu de la fin de leur manifestation. Parcourant la rue Larbi-Ben M'hidi, un jeune sort un drapeau amazigh lequel, de facto, est confisqué par les policiers. Immédiatement, le jeune disparaît dans la foule qui criait «Ulach smah (Pas de pardon)», alors que des policiers en civil confondus dans la foule ont commencé péniblement à procéder à des interpellations face à une résistance des étudiants unis. Et c'est ainsi qu'un étudiant a été embarqué dans le fourgon de police.

Tentant de poursuivre leur marche vers la place du 1^{er}-Mai, l'itinéraire des étudiants aura été

interrompu par un impressionnant dispositif sécuritaire, tant en tenue qu'en civil, déployé tout au long de leur parcours, obligeant ainsi les manifestants à emprunter des détours sur le boulevard Colonel Amirouche et autres raccourcis d'Alger-Centre pour se retrouver à la place Mauritania où ils ont marqué une halte parce qu'empêchés par les policiers qui d'ailleurs se sont posés sur tous les accès adjacents de la rue Hassiba Benbouali. Des échauffourées ont éclaté entre policiers et étudiants, avant que le retour au calme ne revienne quelques minutes plus tard sous le chant de «silmiya» et de «h'na toulab machi irhab (nous sommes des étudiants pas des terroristes)». C'est à ce moment-là, à la rue Richelieu,

qu'un groupe de jeunes, vraisemblablement des supporters de clubs de football, a fait diversion en allumant des fumigènes et a commencé à chanter et à danser sur des chants de stade. Une partie des manifestants s'est alors retirée, tandis que le gros des troupes a tenté de prendre diverses voies pour rejoindre la place du 1^{er}-Mai pour un dernier rassemblement...

L. N.

À compter d'aujourd'hui Gaïd Salah en visite à l'Académie militaire de Chercell



LE GÉNÉRAL de corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, effectuera, les 26 et 27 juin 2019, une visite à l'Académie militaire de Chercell «Houari-Boumediène», indique hier le ministère de la Défense nationale, dans un communiqué. Durant le premier jour, le général de corps d'Armée «tiendra une réunion d'orientation avec les cadres et les élèves officiers de l'Académie, pour présider, le jour suivant, la cérémonie de sortie des promotions de ce prestigieux établissement de formation», ajoute le communiqué.

R. N.

Séance plénière aujourd'hui du Conseil de la nation Vote des deux textes de loi sur les activités spatiales et l'aviation civile

LE CONSEIL de la nation reprendra aujourd'hui ses travaux en séance plénière consacrée au vote des deux textes de loi relatifs aux activités spatiales et à l'aviation civile, a indiqué hier un communiqué de la chambre haute du Parlement. «Le Conseil de la nation reprendra ses travaux lors d'une séance plénière consacrée au vote du texte de loi relatif aux activités spatiales et du projet de loi, modifiant et complétant la loi N° 98-06 fixant les règles générales de l'aviation civile», a précisé le communiqué.

Lyes M.

Communauté estudiantine à Béjaïa

Mobilisation pour la libération des «détenus d'opinion» et pour un Etat démocratique

La communauté universitaire de Béjaïa s'est mobilisée hier pour la 18^e marche du mouvement populaire. Etudiants, enseignants et travailleurs des différents campus universitaires ont pris part à cette nouvelle manifestation qui a rassemblé des milliers d'étudiants. La procession a arpenté le boulevard de la Liberté depuis le campus Targa Ouzemour sous un soleil de plomb, scandant des slogans hostiles au pouvoir et aux décideurs. Les manifestants se sont rendus au tribunal de Béjaïa pour exiger symboliquement la libération des détenus arrêtés à Alger pour avoir arboré l'emblème identitaire lors de la 18^e manifestation. «On ne reculera devant

rien, on va résister contre ce régime», déclare un manifestant. Une manifestante estime pour sa part qu'*«il ne faut pas oublier les détenus arrêtés vendredi passé avec l'emblème identitaire amazigh»*. Selon elle, «cette arrestation n'a aucune assise juridique et appelle la justice à être indépendante». «Nous resterons toujours nos droits». Les manifestants, appuyés par la société civile et par le bureau de la Ligue algérienne des droits de l'homme, ont scandé des slogans en faveur de la libération des détenus, de l'instauration d'un Etat démocratique et civil et une transition pour résoudre la crise. «Libérez l'Algérie, libérez les

détenus, «Libérez les détenus, libérez la liberté, honte à une justice du téléphone», «Justice injuste», «Libérez la justice...», sont autant des slogans choisis pour répondre à la vague d'arrestations. Les manifestants ont scandé également d'autres slogans, comme «Pouvoir assassin», «Anelhou analhou alema yeghli udavu» ou «Nous marcherons, nous marcherons jusqu'à la chute du régime», «Klitou lebled yessarakine» ou «Thetcham tamurth a yimoukhar», «Ulac smah ulac», «Algérie libre et démocratique» ou «Djazair hora démocratia». Sur des banderoles et des pancartes on pouvait lire comme d'habitude : «Pour une deuxième

République», «Pour une République nouvelle», «Le peuple veut un régime civil, les étudiants s'engagent, le système dégage», «Pouvoir assassin», «Pour une période de transition en faveur de l'instauration d'une deuxième République», «Pour un Etat démocratique et social», etc. Autant de revendications et slogans arborés par les manifestants sur des pancartes et banderoles. Notons qu'un rassemblement et une marche ont été organisés avant-hier à Tazmalt pour exiger la libération des détenus et dénoncer l'arrestation de manifestants pacifiques ayant brandi l'emblème de leur identité.

Hocine Cherfa

Fête de l'indépendance

Distribution de plus de 66 000 logements de différentes formules

Plus de 66 000 unités de logement, toutes formules confondues, seront distribuées à travers 43 wilayas du pays, et ce, à l'occasion du double anniversaire de la fête de l'Indépendance et de la Jeunesse, coïncidant avec le 5 juillet de chaque année, a indi-

qué, hier à Alger, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Beldjoud. Dans une déclaration à la presse à l'issue d'une réunion tenue au siège du ministère avec les deux directeurs de l'Urbanisme et de l'Habitat de la wilaya d'Alger, le ministre a fait savoir que cette

opération allait être lancée fin juin pour durer tout le mois de juillet, suivant le calendrier arrêté par les walis. L'opération porte sur la distribution de 31 798 logements publics locatifs (LPL) (48%), 5 429 logements sociaux participatifs (LSP) et logements promotion-

nels aidés (LPA) (10%), et 10 800 logements AADL (16%). Il sera question, également, de l'attribution de 860 logements promotionnels publics (LPP), 9 679 logements ruraux (14%) et 7 124 lotissements sociaux, en sus de 538 aides.

Après le renoncement à la planche à billets

Du pain sur la planche pour redresser la situation

■ Le renoncement officiel des pouvoirs publics à la pratique éhontée de la planche à billets est un augure de retour à l'orthodoxie financière et au bon sens de la gestion réaliste des deniers publics.

Par Filali H. Imène

Il reste à identifier l'alternative à ce renoncement, car, faut-il le préciser, la planche à billets n'était pas une mesure capricieuse du système, mais un moyen de trouver des liquidités afin de répondre aux impératifs de paiements des salaires, des pensions de retraite et autres dépenses lourdes que l'Etat puisait toujours aux revenus des hydrocarbures, quand celles-ci suffisaient encore à les couvrir.

On le sait tous, les économistes l'avaient crié, dès le départ, ce n'était pas la bonne solution, pas la seule et, en tout cas, pas la solution de moyen et long terme, mais juste une médication de courte durée censée pallier un manque passager avant que ne lui soient substituées de vraies mesures qui, elles, ont à voir avec le courage politique et la real politique qui consiste à poser le doigt sur les grands maux pour leur prescrire les bons remèdes. Il est évident que l'Algérie ne dispose pas encore de la grande solution aux problèmes qui déséquilibrent ses finances publiques, car au jour d'aujourd'hui, elle dépend toujours des hydrocarbures, dépense toujours autant pour subventionner les biens de consommation et l'énergie, et peine à réaliser un système de recouvrement fiscal, hors hydrocarbures, qui puisse aller au-delà des 20% de performance de recouvrement, et qui ne sont pas



du tout suffisants pour constituer une source véritablement substituable à la fiscalité pétrolière, loin s'en faut.

L'Algérie n'a pas encore réussi à dynamiser les secteurs hydrocarbures susceptibles, loin de toute démagogie et de toute idéologie stérile, de constituer de nouvelles sources de richesse et d'emploi pour le pays. Des pays comme la Tunisie, le Maroc et la Turquie continuent à drainer des millions de touristes algériens en quête de qualité de service touristique digne, alors que l'Algérie, en dépit des investissements importants dans le secteur touristique, peine encore à créer un environnement propice à l'émergence d'une véritable

culture touristique au niveau national et au niveau local. Il en est de même de l'agriculture, un secteur qui requiert une mobilisation humaine et technique qui semble encore laisser beaucoup d'Algériens indifférents, alors que des pays voisins continuent de lorgner, avec appétit, du côté de ce secteur dans notre pays, du fait de son potentiel de développement et du fait aussi des millions d'emplois qu'il représente pour leurs ressortissants.

Autre problématique algérienne qui fait question et que le retrait ou le rétablissement de la planche à billets ne règle pas, à savoir la pléthore dans les entreprises publiques, et ce qu'elle induit dans le cadre d'une ges-

tion avec des capacités financières réduites. Des dizaines de milliers d'emplois ont été créés au sein des grandes entreprises publiques et dans certaines administrations afin de transformer des empois sociaux en performance de gestion économique et sociale. La conséquence en est la gestion mensuelle du challenge d'assumer la masse salariale, au lieu de se focaliser sur des enjeux de développement et de performances de production et d'innovation.

Par ailleurs, on ne peut faire l'économie de rappeler les milliards de dollars employés à renflouer des structures économiques publiques qui n'ont structurellement, qu'il s'agisse

de leur relation avec l'environnement local ou international, aucune chance de survie, encore moins par leur mode de gestion des ressources humaines. Au lieu que leur propriétaire, en l'occurrence l'Etat, entretienne avec ces entités des relations contraignantes d'obligation de résultats et de contrats de performance, il est mis avec eux, au nom de la politique – souvent électoraliste – dans une relation paternaliste de protection sociale, qui ne règle en rien la question lancinante de la pérennisation de notre tissu économique, et qui ne protège en rien, sur le long terme, les intérêts sociaux de ces travailleurs dont on prétend préserver l'outil de travail. Il aurait été, mille fois moins coûteux, dans certains cas, de payer des salaires à domicile, plutôt que de garder encore ouvertes des structures aussi budgétivores.

Là où l'on se pose des questions et où l'on voit que les réponses sont évidentes, qui semblent avoir été sciemment évitées, il y a lieu de poser la question de savoir si derrière la gabegie il n'y a pas des calculs strictement électoralistes qui n'ont rien à voir avec l'avenir de l'économie du pays, ou encore des convoitises de prédation dans la rente publique, car, à vrai dire, on n'aurait pas, dans beaucoup de cas, mieux fait si on était un ennemi du pays animés des pires intentions. F. H. I.

Sami Agli, nouveau président du Forum

Le FCE disposé à contribuer à la «sauvegarde des entreprises en difficulté»

Le nouveau président du Forum des chefs d'entreprises (FCE), Mohamed Sami Agli, élu lundi, a affirmé sa disposition à contribuer à la sauvegarde des entreprises privées en difficulté en raison de l'implication de leurs propriétaires dans des affaires de justice.

S'exprimant lors d'une conférence de presse organisée au siège du Forum, M. Agli a indiqué que «les portes du FCE sont ouvertes pour donner à ces entreprises une seconde chance et pour préserver les emplois de leurs travailleurs».

Interrogé sur une éventuelle intervention du Forum pour la reprise du Groupe médiatique «Le Temps d'Algérie», appar-

tenant à l'ancien président du FCE, Ali Haddad, présentement incarcéré, M. Agli a estimé qu'une telle démarche «devrait répondre à une logique purement économique». «Ce groupe ainsi que les autres entreprises se trouvant dans des situations similaires participent à l'économie nationale, elles emploient des travailleurs et il faut bien réfléchir, selon une approche économique, pour essayer de ne pas les perdre en totalité», a-t-il dit.

Interrogé sur sa conception du Forum, il a répondu que le FCE «retournera désormais à l'économie et ne s'impliquera plus jamais en politique». «Notre mission sera à 100% économique. Nous n'allons

pas nous impliquer dans la politique et vous n'allez jamais voir un membre du Forum en train de financer une campagne électorale. Si on osera le faire, le Forum appliquera des sanctions prévues dans ce domaine».

Afin d'assurer «une transformation durable» du Forum, un Comité indépendant sera élu prochainement pour conduire cette transformation escomptée, a-t-il annoncé. Invité à évaluer la situation économique actuelle du pays, M. Agli a souligné qu'elle était «inquiétante»: «J'ai fait une tournée pour me rapprocher des chefs d'entreprises et j'ai constaté leur inquiétude, que ce soit pour le climat

général des affaires qui pèse sur la productivité ou pour la réglementation».

Concernant l'impact de la démission d'une quarantaine de ses membres du Forum durant ces dernières années, il a relevé que son organisation patronale comptait actuellement pas moins de 2 000 chefs d'entreprises, mais qu'elle «ira tout de même vers ces démissionnaires pour essayer de les mobiliser».

Un nouveau Conseil exécutif du Forum a été élu lundi juste après l'élection du nouveau président. Ce Conseil compte désormais 35 membres contre 50 auparavant.

Ghani Y.

APN/Commission des affaires juridiques

Rapport final élaboré sur la levée de l'immunité de Talaï Boudjemaa

La Commission des affaires juridiques, administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale (APN) a repris ses travaux, lundi, avec la tenue d'une réunion consacrée à l'élaboration de son rapport final sur la demande de levée de l'immunité parlementaire du député Boudjemaa Talaï, a indiqué un communiqué de l'Assemblée.

Lors de cette rencontre présidée par Ammar Djilani, président de la commission, les membres de la commission ont débattu «largement» de la demande du ministre de la Justice, garde des Sceaux, portant activation de la procédure de levée de l'immunité parlementaire du député Boudjemaa Talaï.

Ils ont mis en exergue «les différents aspects juridiques liés à la procédure de levée de l'immunité» et décidé d'«élaborer le rapport final».

La commission avait examiné, dimanche, la demande de levée de l'immunité parlementaire du membre Boudjemaa Talaï, auditionné le même jour, pour «s'exprimer sur ce les faits retenus contre lui alors qu'il était à la tête du secteur des Transports et des Travaux publics».

La même source a précisé qu'il «n'est pas des prérogatives de la commission d'examiner la nature des faits, une mission qui est du ressort du pouvoir judiciaire», ajoutant que «son travail consiste à vérifier

si la dénonciation est calomnieuse, un résultat auquel a conclu le rapport final élaboré par la commission, conformément aux dispositions de l'article 72 du règlement intérieur de l'APN».

L'article stipule qu'après élaboration du rapport final, l'APN «tranche dans un délai de trois mois à partir de la date de la saisine. L'APN se prononce au cours d'une séance à huis clos, au scrutin secret et à la majorité de ses membres, après audition du rapport de la commission et de l'intéressé qui peut se faire assister par un de ses collègues».

Le bureau avait entamé le 16 juin les procédures de la levée de l'immunité parlementaire du député Boudjemaa Talaï, et

approuvé, lors d'une réunion présidée par M. Mouad Bouchareb, président de l'APN, la demande de levée de l'immunité parlementaire de ce député et sa présentation devant la commission juridique de l'APN.

Il est à rappeler qu'en application des dispositions de l'article 573 du code de procédure pénale, le parquet général près la cour d'Alger avait transmis au procureur général près la Cour suprême, le dossier d'enquête préliminaire instruite par la police judiciaire de la Gendarmerie nationale d'Alger, pour des faits à caractère pénal, à l'encontre de douze hauts responsables, dont l'ancien ministre des Transports, Boudjemaa Talaï. H. Y.

Pétrole

Le Brent hier à 64,58 dollars

■ Les prix du pétrole reculaient à nouveau hier, sans effacer les gains de la semaine précédente, dans un marché attentiste face aux tensions élevées au Moyen-Orient et avant des réunions du G20 et de l'Opep+.

Par Salem K.

Hier matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août valait 64,58 dollars à Londres, en baisse de 28 cents par rapport à la clôture de lundi. A New York, le baril américain de WTI pour la même échéance céda 13 cents à 57,77 dollars. «Les prix baissent un peu, mais ils sont toujours proches des plus hauts en trois semaines et demie atteints lundi en début de séance», ont commenté les analystes. Les prix ont bondi la semaine dernière alors que la tension est montée d'un cran entre les Etats-Unis et l'Iran après qu'un drone américain a été abattu par Téhéran. Tout conflit dans le Golfe peut potentiellement faire grimper les prix du pétrole, puisque les investisseurs craignent que l'offre mondiale soit perturbée. Mais le marché se méfie également du conflit commercial qui oppose la Chine et les Etats-Unis, alors que les présidents Donald Trump et Xi Jinping doivent se rencontrer en marge du sommet du G20 au Japon ce week-end. Après le G20 se tiendra une autre réunion internationale cruciale pour le marché du brut, puisque l'Organisation des



pays exportateurs de pétrole (Opep) et ses partenaires, dont la Russie, se retrouveront à Vienne début juillet. Ils doivent décider de renouveler ou non leur accord de limitation de la production au deuxième semestre 2019. «Un renouvellement de l'accord semble évident, mais les détails seront impor-

tants», estime M. Varga, qui se demande si les pays participants vont geler leurs productions aux niveaux actuels, plus bas que ceux acceptés par l'Opep+ en décembre dernier, ou augmenter leur production pour atteindre ces seuils. A plus court terme, le marché prendra connaissance aujourd'hui des données heb-

domadaires sur les réserves américaines, publiées par l'Agence américaine d'information sur l'Energie.

Le pétrole orienté à la baisse en Asie

Les cours du pétrole étaient orientés à la baisse en raison de

prises de bénéfice après la forte hausse des derniers jours liée aux tensions au Moyen-Orient. Vers 03h30 GMT, le baril de «light sweet crude» (WTI), référence américaine du brut, pour livraison en août, reculait de 61 cents à 57,29 dollars dans les échanges électroniques.

Le baril de Brent, référence européenne, pour août, céda 60 cents à 64,26 dollars. Les tensions entre l'Iran et les Etats-Unis n'ont cessé de grimper depuis l'attaque de deux pétroliers dans le Golfe.

Les cours ont énormément monté sous l'effet de ces tensions dans une région cruciale pour les exportations de brut. Mais ils étaient hier en recul d'environ 1%.

Les investisseurs attendent de voir ce que donneront les entretiens cette semaine entre le président américain Donald Trump et son homologue chinois Xi Jinping lors du G20 au Japon. Les deux pays sont empêtrés dans une guerre commerciale aux répercussions potentiellement désastreuses pour l'économie mondiale, et donc pour la demande en pétrole, notent des analystes.

S. K./APS

France

Le climat des affaires reste stable en juin

Le climat des affaires est resté stable en France au mois de juin, malgré des perspectives légèrement plus favorables sur le front de l'emploi, a annoncé hier l'Institut français de la statis-

tique et des études économiques (Insee) dans un communiqué. L'indicateur, calculé à partir des réponses des chefs d'entreprises des principaux secteurs d'activité marchande, s'est

établi à 106 points, pour le troisième mois consécutif. Le climat des affaires reste ainsi légèrement «au-dessus de sa moyenne de longue période», qui est de 100 points, rappelle l'organisme

public dans son communiqué. Selon l'Insee, les perspectives se sont légèrement dégradées dans l'industrie manufacturière (-2 points), en raison d'une baisse du solde d'opinion sur les

commandes, notamment étrangers. Mais cette dégradation a été compensée par une amélioration du climat des affaires dans les services, qui a atteint 107 points (+1 point), soit son plus haut niveau depuis mai 2018. Les perspectives sont enfin restées stables dans le secteur du bâtiment, où les carnets de commande demeurent «bien garnis». «Les entrepreneurs estiment que les commandes assurent 7,8 mois de travail, un volume supérieur à celui du mois précédent et à la moyenne sur longue période (5,6 mois)», souligne l'Insee. D'après l'organisme public, le «climat de l'emploi», tous secteurs confondus, s'est par ailleurs amélioré après s'être un peu replié le mois précédent : l'indicateur qui le synthétise gagne deux points, à 107 points.

S. K.

Commerce

L'accord UE-Vietnam signé le 30 juin à Hanoï

L'accord commercial entre l'Union européenne et le Vietnam, qui doit permettre de supprimer 99% des droits de douane sur les biens entre les deux parties, sera signé le 30 juin à Hanoï, a annoncé hier la Commission européenne. Cet accord, dont les négociations ont été conclues en décembre 2015, a été approuvé dans la matinée par l'ensemble des Etats membres. Une fois signé dimanche prochain au nom des Européens par la commissaire européenne au Commerce, Cecilia Malmström, et le ministre du Commerce de la Roumanie, qui exerce actuellement la présidence tournante de l'UE, il devra être voté par le nou-

veau Parlement européen pour entrer en vigueur. «Le Vietnam est un marché dynamique et prometteur de plus de 95 millions de consommateurs», a rappelé M^{me} Malmström. Mais «cet accord vise également à renforcer le respect des droits de l'homme ainsi que la protection de l'environnement et des droits des travailleurs», a-t-elle insisté, soulignant que le Vietnam venait de ratifier la Convention de l'Organisation internationale du travail (OIT) sur la négociation collective. Selon le Conseil de l'UE, qui représente les Etats membres, l'accord signé avec le Vietnam, pays communiste à parti unique, prévoit «des engagements à

mettre en œuvre les normes fondamentales de l'OIT» et «les conventions des Nations unies relatives par exemple à la lutte contre le changement climatique ou à la protection de la biodiversité». Le Vietnam constitue l'une des économies les plus dynamiques d'Asie du Sud-Est. L'Europe est l'un de ses principaux partenaires commerciaux et l'un des plus grands investisseurs étrangers dans le pays. Les deux parties échangent chaque année pour environ 50 milliards d'euros de biens et 4 milliards dans les services, largement au désavantage des Européens.

Fatah G.

Russie/Europe

La Russie autorisée à revenir à l'Assemblée du Conseil de l'Europe

L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) a voté, dans la nuit de lundi à mardi, un texte rendant possible le retour de la Russie dans cette instance, ce qui devrait mettre un terme à cinq ans de crise institutionnelle avec Moscou. Au terme de quatre heures de débat houleux, suivies de presque cinq heures de vote sur des amendements, 118 parlementaires des Etats membres du Conseil de l'Europe ont finalement accepté que la Russie puisse dès hier présenter une délégation. Ce vote devrait permettre à la Russie de participer aujourd'hui à l'élection du secrétaire général de l'organisation paneuropéenne de défense des droits de l'Homme. Quelque 62 parlementaires ont voté contre le texte et dix se sont abstenus. L'APCE est l'un des organes du Conseil de l'Europe, qui rassemble des délégations d'élus des 47 Etats membres. Elle n'a pas de pouvoir contraignant mais émet des recommandations ou demande des comptes aux gouvernements sur les droits de l'Homme ou la démocratie. Depuis 2014, elle était aussi une scène délocalisée du conflit entre la Russie et l'Ukraine. Pour sanc-

tionner l'annexion de la Crimée, la délégation russe à l'APCE s'était vu en 2014 priver de ses droits de vote au sein de l'instance. Moscou avait rétorqué en boycottant l'instance, puis, depuis 2017, en cessant de payer sa contribution annuelle au budget du Conseil de l'Europe. Voulant la garantie de ne plus être sanctionnée, la Russie a menacé de quitter purement et simplement l'organisation, ce qui aurait été une première et aurait privé les citoyens russes de tout recours auprès de la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH), le bras juridique du

Conseil de l'Europe. Une situation extrême que la majorité des pays ont voulu éviter, même si d'autres comme l'Ukraine, soutenue par les pays baltes et le Royaume-Uni, estiment que la réouverture de la porte aux Russes est comparable à une première brèche dans les sanctions occidentales imposées à Moscou pour avoir annexé la Crimée. Le texte adopté permet exceptionnellement à un pays de présenter une délégation en cours d'année, et exclut la possibilité de la priver de ses principaux droits de vote.

R. E.

Souk-Ahras

Elaboration de 2 778 actes de concession de terres agricoles

■ L'Office national des terres agricoles de Souk-Ahras a élaboré jusqu'à fin décembre 2 778 actes de concession de terres agricoles relevant du domaine privé de l'Etat sur une surface totale de 31 879 hectares, a indiqué le directeur local de cette instance.

Par Anissa H.

Ces actes, réalisés dans le cadre de l'opération de conversion du droit de jouissance en droit de concession des exploitations agricoles, comprennent 1 542 actes sur 28 327 hectares et 1 180 actes dans le cadre de la révolution agraire, a précisé à l'APS le même responsable, ajoutant que l'opération relative aux exploitations agricoles a été clôturée pour poursuivre l'opération de régularisation dans le cadre de l'instruction ministérielle conjointe 750 du 18 juillet 2018 relative à l'assainissement du foncier. S'agissant des périmètres du renouvellement agricole inscrits dans le cadre de la création de nouvelles exploitations agricoles pour l'élevage, la même source a fait part de l'établissement de 62 actes sur un

total de 62 dossiers déposés pour 68 petites exploitations agricoles. Dans le cadre de la conversion du droit de jouissance en droit de concession des exploitations agricoles créées au titre de la loi 87-19 du 8 décembre 1987, déterminant le mode d'exploitation des terres agricoles du domaine national et fixant les droits et obligations des producteurs, il a été procédé au recensement de 582 exploitations dont 220 exploitations agricoles individuelles sur une surface globale de 32 000 hectares. Au total, 1 817 dossiers ont été déposés jusqu'à fin décembre 2018, date de la clôture de cette opération, a fait savoir le directeur local de l'Office national des terres agricoles. L'opération d'établissement des actes se poursuit par les services des Domaines publics en collabora-



PH. > D. R.

tion avec l'Office national des terres agricoles pour lever toutes les réserves signalées lors du déroulement de cette opération, a souligné le même responsable, précisant que cette opération tire à sa fin et qu'il ne reste que les dossiers objets de litige auprès de la justice. Cette opération vise, a-t-il dit, à fixer les agriculteurs en améliorant leurs conditions de vie à travers les différentes formes de soutien de l'Etat comme les crédits «Rfig» et «Tahadi» pour l'acquisition d'équipements et moyens d'irri-

gation agricole. La relance de l'investissement agricole, la facilitation du financement des activités agricoles dans cette wilaya agricole par excellence figurent parmi les objectifs de cette opération, a souligné le même responsable, faisant état des potentialités dont dispose cette wilaya frontalière, notamment dans les domaines de la production laitière et oléicole, en plus de la modernisation des exploitations agricoles. Parallèlement, il a été proposé récemment la création de nouvelles exploitations agri-

coles donnant lieu à l'établissement de 68 actes de concession sur une surface globale de 159 hectares dans la mechta de «Zehila», commune d'Oued Idriss, et qui seront destinés à la culture des cerises. De leur part, les responsables de la Direction des services agricoles (DSA) ont indiqué que 76 agriculteurs ont bénéficié récemment de décisions d'exploitation dans les périmètres agricoles créés récemment dans la localité de «El Melz», commune d'Oued Idriss. A. H. /APS

Tizi-Ouzou

Un suivi soutenu des eaux de l'oued Sebaou pour prévenir les MTH

La nécessité d'assurer à titre préventif un suivi intense et régulier de la qualité des eaux de l'oued Sebaou, dans la wilaya de Tizi-Ouzou, a été soulignée par les participants à une rencontre de sensibilisation sur les maladies à transmission hydrique (MTH), organisée par la direction locales des services agricoles (DSA). Lors de cette journée d'information et de sensibilisation sur les risques des maladies à transmission hydrique, abrité par l'Institut de technologie moyen agricole spécialisé (ITMAS) de Boukhalfa, Oulamarra Idir, biologiste à la Direction de la santé et de la population, a déploré l'état

de l'oued Sébaou dont le lit est jonché de décharges sauvages et qui reçoit des rejets d'eau usées, de lixiviats, et même des rejets industriels, citant, à ce propos, une unité de production de crèmes glacées située à Fréha. «L'année passée nous avons sillonné l'oued Sebaou, notamment la partie limitrophe de la wilaya de Boumerdès, pour effectuer des prélèvements de Tadmait jusqu'à Fréha et, le constat est inquiétant : La plupart des stations de lavage-graissage rejettent directement (leurs eaux usées) dans cet Oued. Cette pollution a été même à l'origine de la mort de plants vigoureux tel

que Asgharsif», a-t-il déploré. Préoccupation partagée par le subdivisionnaire de Fréha. Selon lui, «l'oued Diss qui vient de Yakouren et se déverse dans le Sébaou passe par ladite unité de crème glacée et collecte les rejets de cette usine», ajoutant que l'irrigation avec cette eau a été interdite l'année passée, «mais que les agriculteurs reviennent à la charge cette année pour son utilisation». La DSP assure un contrôle régulier de la qualité des eaux du Sébaou et l'Etablissement public de santé de proximité d'Azazga suit de près cette situation en effectuant des prélèvements réguliers pour

analyser la qualité de l'eau, «mais ce contrôle concerne uniquement la partie bactériologique, puisque l'analyse physico-chimique qui est assurée par l'Algérienne des eaux est la plus difficile à maîtriser», a ajouté M. Oulamarra, tout en plaidant pour une «surveillance accrue» de la qualité de l'eau de cet oued qui fournit l'eau potable et surtout qui est la principale source d'irrigation de la wilaya. Ce même intervenant qui a observé qu'aucun cas de fièvre typhoïde ou de choléra n'a été enregistré à Tizi-Ouzou, a indiqué que «depuis le 1^{er} janvier dernier à ce jour, un total de 55 cas d'hépatite A, a été

enregistré dans la wilaya», rappelant que les prélèvements effectués l'été en 2018 par la DSP ont révélé que 80% des sources aménagées sont polluées. La direction locale des ressources en eau a souligné qu'un travail d'analyse des eaux des sources de la wilaya est en cours, pour confirmer ou pas le chiffre de 80% d'entre elles qui seraient polluées tel que avancé par la DSP, relevant que le risque de pollution est plus présent lorsqu'il s'agit de sources abandonnées et qui ne sont pas aménagées selon les normes. De son côté, la direction locale de l'environnement a rappelé avoir proposé l'inscription d'une étude de dépollution de l'oued Sébaou et le réaménagement de son bassin versant, mais cette demande n'a pas encore abouti. Le DSA, Laib Makhlof, a rappelé que les analyses des eaux d'irrigation de la wilaya de Tizi-Ouzou, effectuées l'année dernière, ont confirmé que cette ressource répond aux normes pour être utilisée pour l'irrigation. Une campagne de sensibilisation sur le risque des MTH est menée en direction des agriculteurs, a-t-il ajouté, indiquant que plusieurs actions sont prévues dans le plan 2019 de lutte contre les MTH, dont le recensement de tous les agriculteurs qui irriguent à partir de sites dont la ressource présente des risques potentiels de pollution et l'organisation de visites inopinées, des exploitations.

Nabila T.

Adrar

Signature d'une charte d'exploitation des nappes souterraines

Une charte d'exploitation des nappes hydriques souterraines (CDN) a été signée à Adrar, lors d'une rencontre consacrée à la valorisation des foggaras. Organisée à l'initiative de l'Agence nationale de gestion intégrée des ressources en eau (Agire), de l'Agence du bassin hydrographique du Sahara (ABH-S) et de l'Observatoire des foggaras, la rencontre a regroupé les représentants de différentes institutions en rapport avec la gestion des ressources hydriques, dans le but de renforcer la gestion participative de l'exploitation des eaux souterraines de la région et de préserver le patrimoine de la foggara (système traditionnel de gestion des eaux souterraines), selon les organisateurs. Cette charte est une première à l'échelle nationale, au regard du développement qu'a connue la wilaya d'Adrar dans le domaine de l'agriculture à l'appui d'un réservoir hydrique souterrain non renouvelable, et intervient en appli-

cation des recommandations de la rencontre sur la foggara tenue en avril 2015 à Adrar, a indiqué le directeur général de l'Agire, Mohamed Deramchi. Ces recommandations avaient donné lieu à l'émission d'un timbre postal sur la foggara et à la mise en place de procédures pour la valorisation des métiers liés à la maintenance des foggaras et la gestion de ses eaux, a-t-il rappelé. Cette charte prévoit une actualisation des bases de données afférentes aux réserves hydriques, aux niveaux de leur consommation et aux risques pesant sur les ressources hydriques, en plus de la sensibilisation à travers les associations, les mosquées et les établissements éducatifs, sur l'importance de la préservation des ressources hydriques souterraines et la rationalisation de leur exploitation. Le directeur de l'ABH-S, Lazhar Benbrahim, a indiqué, de son côté, que le choix de la wilaya d'Adrar comme modèle dans la gestion de la ressource en eau, est

motivé par ses spécificités en matière de gestion des eaux souterraines, affirmant que cette CDN couvre six communes et une superficie de 4 000 km² avec une consommation de quelques 64 millions m³ d'eau souterraines, englobant les activités agricoles avec des surfaces irriguées de 13 000 hectares, en plus des autres activités industrielles, énergétiques et domestiques. Les signataires de cette Charte, au nombre de dix-neuf, s'engagent à œuvrer à «la concrétisation des objectifs arrêtés, selon un échéancier prédéfini, englobant la mise en place de commissions de recensement et de contrôle de qualité des débits d'eau, l'information et la sensibilisation, ainsi que l'élaboration d'un plan d'action triennal et l'évaluation de ce plan à son terme, le tout couronné par un plan d'action et une nouvelle convention pour une exploitation judicieuse des eaux souterraines de la région», a-t-on fait savoir.

R. R.

Mauritanie

El-Ghazouani élu président, l'opposition conteste sur fond d'appels à la retenue

■ Le candidat de la majorité pour la présidentielle en Mauritanie, Mohamed Cheikh El-Ghazouani, a remporté la victoire dès le premier tour du scrutin, selon les résultats officiels, récusés par l'opposition alors que le gouvernement a appelé au calme et à la retenue.



Par Amel O.

Dimanche soir, la Commission nationale électorale indépendante (Céni) a confirmé la victoire de Mohamed Ould Cheikh Mohamed Ahmed, dit Ould Ghazouani, qui a remporté 52,01% des suffrages sur l'ensemble des bureaux. Il est suivi par les quatre opposants : le militant Biram Ould Dah Ould Abeid (18,58%), l'ex-Premier ministre Sidi Mohamed Ould Boubacar (17,87%) le journaliste Baba

Hamidou Kane (8,71%) et le professeur d'université Mohamed Ould Moloud (2,44%). Ces résultats doivent encore être validés par le Conseil constitutionnel après examen d'éventuels recours, alors que les quatre candidats d'opposition ont annoncé, suite à l'annonce des résultats, d'utiliser tous les recours légaux. Les Mauritanien ont voté samedi nombreux – 62,66% de participation, selon la Céni – pour désigner un successeur au président sortant Mohamed Ould Abdel Aziz, qui

ne pouvait se représenter après deux mandats successifs. Selon les observateurs, la victoire de M. Ghazouani, un général à la retraite de 62 ans, ancien chef d'état-major et ex-ministre de la Défense, marque «une première transition entre deux présidents élus en Mauritanie».

Appel au calme et à la patience

Aussitôt annoncés, les résultats de la présidentielle ont été rejetés par l'opposition. Un des candidats malheureux, Biram Ould Dah Ould Abeid, a déclaré : «Le pouvoir a perdu la bataille électorale», lors d'une conférence de presse conjointe des quatre candidats de l'opposition, qui se sont engagés avant le vote à se soutenir en cas de second tour le 6 juillet. Ould Abeid a également appelé les Mauritanien à «résister dans les limites de la loi à ce 6^{ème} coup d'Etat contre la volonté du peuple». «Nous allons organiser des manifestations de protestation, c'est notre droit constitutionnel», a déclaré de son côté, l'autre prétendant Mohamed Ould Moloud, insistant sur le caractère «pacifique» du mouvement de contestation, ont rapporté des médias locaux. Ces manifestations débuteront lundi après-midi, a précisé de son côté, Baba Hamidou Kane avant

d'ajouter : «Les quatre candidats de l'opposition iront à la Céni porter officiellement leur protestation et le rejet des résultats». Quant à Sidi Mohamed Ould Boubacar, il a dénoncé de «multiples irrégularités», exigeant la publication par la Céni des résultats «bureau par bureau». Sur le terrain, des incidents ont été enregistrés lorsque El-Ghazouani a revendiqué la victoire dimanche matin, en plusieurs endroits de la capitale et à Nouadhibou, (nord-ouest), l'unique province où le candidat de la majorité n'est pas arrivé en tête, devancé par Ould Abeid. Mohamed Ould Ghazouani a effectivement fait une déclaration au Palais des congrès de Nouakchott et en présence du chef de l'Etat sortant. Il s'est proclamé vainqueur, dès le premier tour, et avec une large avance. Le président de la Céni, Mohamed Vall Ould Bellal, a immédiatement réagi à cette auto-proclamation soulignant que «tout autre déclaration ou annonce qui ne viendrait pas de la Céni n'a pas raison d'être», ajoutant que la Céni «est la seule habilitée à annoncer des résultats provisoires qu'elle transmet et qu'elle soumet au Conseil constitutionnel». Les opposants ont dénoncé la manœuvre politique de Mohamed Ould Ghazouani. «Annoncer sa victoire, c'est mettre la Céni et la com-

munauté internationale face au fait accompli», a commenté Biram Dah Abeid. Dans un geste d'apaisement, le ministre mauritanien de l'Intérieur, Mohamed Ould Mouldoud, a convoqué d'urgence dimanche les quatre candidats de l'opposition qui rejettent la victoire du candidat du pouvoir au premier tour de la présidentielle du 22 juin, les appelant à «calmer la rue». En outre, par la voix de Mohamed Ibn Chambas, représentant du secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (Unowas), l'ONU a félicité les Mauritanien «pour la tenue paisible de l'élection présidentielle» et réitéré l'appel de M. Guterres «à résoudre tout litige éventuel» par la voie judiciaire. «Nous espérons que pour préserver la paix et la stabilité dans le pays et contribuer à la consolidation de la démocratie et de la bonne gouvernance, toutes les parties prenantes doivent jouer leur rôle dans ce processus qui est toujours en cours», a dit M. Mohammed Ibn Chambas après avoir été reçu par le président sortant dimanche. Il a, en outre, exhorté tous les candidats à «faire preuve de patience en laissant la Commission électorale conduire le processus électoral à son terme dans le plein respect de la Constitution et des lois en vigueur en Mauritanie».

A. O./APS

Droits de l'homme

L'ONU accuse le Maroc d'espionner des militants

Le rapporteur spécial de l'ONU sur les droits de rassemblement et d'association, Clément Nyaletossi Voule, a accusé le Maroc et des pays du Moyen-Orient d'espionner les activités des militants et défenseurs des droits de l'homme. Dans un nouveau rapport sur les libertés de réunion et d'association, le rapporteur précise que «des rapports bien étayés ont établi un

lien entre la suite de logiciels espions Pegasus et les attaques de logiciels espions contre des militants et des défenseurs des droits de l'homme au Maroc». Ces attaques ont été également recensées aux Emirats arabes unis, en Arabie saoudite, à Bahreïn au Kazakhstan et au Mexique, souligne ce rapport soumis à la 41^e session du Conseil des droits de l'homme

qui a débuté ses travaux lundi à Genève. Plus grave encore, le rapporteur explique que «ces attaques permettent de pirater et de surveiller en temps réel les communications, la localisation et les activités des personnes ciblées, et peuvent viser des cibles dans un Etat ou en dehors de celui-ci». «L'utilisation de logiciels espions commerciaux, comme la technologie de sur-

veillance FinFisher et la suite de logiciels espions Pegasus pour lancer des cyberattaques contre des acteurs de la société civile illustre cette tendance», relève-t-il. «Si l'ère du numérique a ouvert de nouvelles possibilités concernant la jouissance des droits à la liberté de réunion pacifique et à la liberté d'association, elle fait aussi peser un ensemble de menaces et de risques nouveaux

sur ces droits fondamentaux», constate le responsable onusien qui appelle à interdire la surveillance numérique. Pegasus, un logiciel espion très sophistiqué fabriqué par la société israélienne NSO est depuis quelque temps dans le viseur de l'ONU. Un rapport séparé établi par le rapporteur spécial de l'ONU sur la liberté d'opinion et d'expression, David Kaye, l'ONU a appelé à mettre en place un moratoire sur l'utilisation de Pegasus. David Kaye a expliqué que la surveillance de certaines personnes, très souvent des journalistes, des militants ou des opposants politiques pouvait conduire aux détentions arbitraires, à la torture et éventuellement à des exécutions extrajudiciaires. Citant Citizen Lab, un organisme de surveillance de la cybersécurité basé à Toronto, David Kaye a précisé que ce logiciel permettait de surveiller les personnes ciblées à distance. Citizen Lab a identifié l'utilisation de Pegasus dans 45 pays, dont Bahreïn, l'Arabie saoudite, les Etats-Unis, le Togo et le Royaume-Uni.

Farid M.

Tunisie

Le pays présente sa candidature pour un siège au Conseil de la FAO

Le ministère de l'Agriculture tunisien a annoncé dans un communiqué que la Tunisie a présenté récemment à Rome (Italie) sa candidature à un siège au conseil de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), en marge de la 41^e conférence de l'organisation onusienne, qui se tient du 22 au 29 juin 2019. Le Conseil de la FAO, dont le siège est à Rome, avait remplacé, en 1947, le «Comité exécutif» de cette organisation qui milite, principalement, pour mettre fin à la faim dans le monde. Le rôle du conseil, est, en plus de

l'exécutif, de définir les politiques générales de l'Organisation qui réunit 194 pays membres, et les cadres réglementaires, de formuler, approuver et mettre en œuvre le cadre stratégique, le Plan à moyen terme (PMT) et le Programme de travail et budget (PTB) et d'exercer un contrôle sur l'administration de l'Organisation, ou y contribuer. Le conseil de la FAO, qui compte 49 représentants des pays membres, est élu chaque 3 ans, avec un seul représentant pour chaque pays. Dimanche, la 46^e session de la Conférence ministérielle de la FAO a élu le

chinois Qu Dongyu, à la tête de l'organisation, avec un total de 108 voix, contre 71 voix pour la Française Catherine Giselaïne Laneelle et 12 voix en faveur du Géorgien Devit Kirvalidze. Il succédera en août au Brésilien José Graziano da Silva. La Tunisie est représentée à cette 41^e conférence de la FAO par le ministre de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche, Samir Taieb, et l'ambassadeur de la Tunisie à Rome et également représentant permanent de la Tunisie auprès des organisations onusiennes, Moez Sinaoui.

R. M.



Iran

Téhéran accuse Washington de fermer la porte à la diplomatie

■ L'Iran a accusé hier les États-Unis d'avoir coupé de façon «permanente» la voie de la diplomatie et de mentir sur son intention de négocier, au lendemain de l'annonce de nouvelles sanctions américaines visant cette fois de hauts dirigeants iraniens dont le guide suprême.



R. C. D. B.

Steven Mnuchin, a dit que les sanctions gêneraient des «milliards de dollars d'actifs» et que M. Zarif devrait être placé sur la liste des sanctions «cette semaine». «Sanctions pour quoi faire?» a lancé M. Rohani. «Pour geler les actifs du Guide? Mais nos dirigeants ne sont pas comme ceux d'autres pays qui ont des milliards sur des comptes à l'étranger pour que vous puissiez les sanctionner, les saisir ou les bloquer». «Cette Maison-Blanche souffre de troubles mentaux. Elle ne sait plus quoi faire!» L'Iran et les États-Unis ont rompu leurs relations diplomatiques en 1980 après la Révolution islamique et la prise d'otages à l'ambassade américaine. Une ouverture a été rendue possible sous l'administration américaine de Barack Obama avec la conclusion en 2015 d'un accord international sur le nucléaire iranien. Par ce pacte, Téhéran s'est engagé à ne jamais chercher à se doter de l'arme atomique et à limiter drastiquement son programme nucléaire en échange de la levée partielle des sanctions internationales qui asphyxiaient son économie. Mais, depuis son arrivée au pouvoir, M. Trump a adopté une attitude farouchement hostile à l'Iran l'accusant de chercher à obtenir l'arme atomique et de «parrainer le terrorisme». Il a retiré en 2018 son pays de l'accord nucléaire et rétabli les sanctions économiques. Téhéran a de son côté toujours nié vouloir acquérir l'arme atomique. Ces derniers mois, le bras de fer s'est envenimé à coups

d'échanges d'invectives, de renforts militaires américains dans la région et surtout avec la destruction le 20 juin d'un drone américain par un missile iranien – dans l'espace aérien iranien selon Téhéran, dans l'espace aérien international selon Washington. Hier, la Russie, alliée de l'Iran, a adopté la version iraniennne, le secrétaire de son Conseil de sécurité, Nikolai Patrouchev, disant «disposer d'informations du ministère russe de la Défense» selon lesquelles le drone se trouvait bien «dans l'espace aérien iranien».

Nouvelles frictions

■ Face aux craintes d'un embarras, Paris, Berlin, Londres et Pékin, parties prenantes à l'accord nucléaire qu'elles défendent toujours, ont appelé à la désescalade. Au lendemain de la destruction du drone, M. Trump avait dit avoir annulé en extremis des frappes contre des cibles iraniennes. Selon des médias américains, il a en revanche autorisé secrètement des cyberattaques contre des systèmes de lancement de missiles et un réseau d'espionnage iraniens. Téhéran a assuré n'avoir subi aucun dégât. Le jour de l'annonce des nouvelles sanctions américaines, le secrétaire d'État américain Mike Pompeo effectuait des visites en Arabie saoudite et aux Emirats arabes unis, deux pays pétroliers alliés de Washington et grands rivaux régionaux de Téhéran.

R. C.

Rosa C.

Tout en renforçant la pression dans un contexte déjà ultra tendu après des attaques d'origine inconnue contre des pétroliers et la destruction d'un

drone américain par l'Iran dans la région stratégique du Golfe, le président américain Donald Trump a aussi multiplié les appels au dialogue direct avec Téhéran. Lundi, il a annoncé des sanctions principalement symboliques visant le numéro un iranien Ali Khamenei mais aussi le chef de la

diplomatie Mohammad Javad Zarif, visage de la politique iranienne de détente avec l'Occident, considéré comme un modéré et abhorré des ultraconservateurs iraniens. «En même temps que vous appelez à des négociations, vous cherchez à sanctionner le ministre des Affaires étrangères! Il est évident que vous mentez», a réagi le président iranien Hassan Rohani. Le porte-parole des Affaires étrangères, Abbas Moussavi, a lui estimé qu'«imposer des sanctions stériles contre le guide suprême de l'Iran et le chef de la diplomatie» revenait à «fermer de façon permanente la voie de la diplomatie». M. Trump a signé un décret empêchant «le guide suprême, son équipe et d'autres qui lui sont étroitement liés d'avoir accès à des ressources financières essentielles». Son secrétaire au Trésor,



Commentaire

Responsabilités

Par Fouzia Mahmoudi

Alors que Donald Trump a toute son attention dirigée vers l'Iran, les Palestiniens continuent de subir les répercussions des décisions inconsidérées et clientélistes du président américain concernant les affaires de la région. Pourtant, l'Autorité palestinienne continue d'être sollicitée pour se soumettre à un plan de paix injuste et inégal concocté par la Maison-Blanche, qui n'avait jamais été aussi ouvertement pro-israélienne. Lors d'une rencontre avec la presse étrangère dimanche, le président palestinien, Mahmoud Abbas, a évoqué le droit international à de multiples reprises. A deux jours de l'«atelier de travail» prévu à Bahreïn à l'initiative américaine, le président palestinien a voulu réitérer son opposition à toute initiative qui viserait à dévitaliser la cause palestinienne. «Nous ne pouvons accepter la transformation de la question politique en question économique», a expliqué le dirigeant, persuadé que la conférence, prévue sans les Israéliens et les Palestiniens, «ne sera pas un succès». Mahmoud Abbas ne s'est pas appesanti sur le volet économique du plan américain, publié la veille, qui promet 50 milliards de dollars (44 milliards d'euros) d'investissements sur dix ans aux Palestiniens et aux pays de la région. Une somme représentant des projets virtuels, au fil d'une sorte de «business plan» omettant l'histoire et la géographie, et ne citant jamais l'occupation israélienne. «Nous ne serons ni les esclaves ni les serviteurs» des conseillers de Donald Trump, jugés pro-israéliens, a résumé Abbas. Il a aussi noté, à titre d'exemple, que le rapprochement terrestre promis entre la Cisjordanie et la bande de Ghaza était un projet datant des accords d'Oslo (1993), qu'Israël n'avait pas appliqué par la suite. «Les Etats-Unis réinventent la roue», a-t-il glissé. Côté israélien, on laisse sans surprise le vieux dirigeant, âgé de 83 ans, porter seul la responsabilité de l'échec prévisible de l'initiative américaine. «Je ne comprends pas comment les Palestiniens, avant même d'avoir entendu le plan, ont pu le rejeter d'un bloc», a dit Benjamin Netanyahu. Ce n'est pas la bonne façon d'agir. En réalité, Mahmoud Abbas a été plutôt mesuré dans ses critiques contre Washington, afin de ne pas apparaître comme un opposant sans nuance. Il n'a pas dit, cette fois, que les Etats-Unis étaient disqualifiés comme médiateur, mais qu'ils ne pouvaient plus l'être de façon exclusive. Abbas est revenu longuement sur ses multiples contacts avec Donald Trump, jusqu'à la rupture des relations politiques en janvier 2018. Après avoir confié en privé son soutien à une «solution à deux Etats», Donald Trump aurait pris un chemin inverse, explique Abbas, en suggérant un président américain sous l'influence de ses conseillers : son représentant spécial pour les négociations internationales, Jason Greenblatt, son gendre Jared Kushner et son ambassadeur en Israël, David Friedman. Ainsi, la situation au Proche-Orient risque de rester dans une impasse surtout alors que l'attention de Washington est toute portée sur la crise avec l'Iran, faisant passer comme toujours malheureusement le sort des Palestiniens au second plan.

F. M.

Mexique

15 000 hommes à la frontière avec les États-Unis pour stopper les migrants

Le Mexique a déployé près de 15 000 policiers et militaires à sa frontière avec les États-Unis dans le cadre de l'accord conclu avec Washington pour freiner l'immigration illégale, a annoncé lundi le ministre de la Défense, Luis Crescencio Sandoval. «Nous avons un déploiement total, entre la Garde nationale et les membres de l'armée, de près de 15 000 hommes dans le nord du pays», a déclaré le ministre lors d'une conférence de presse en compagnie du président mexicain Andres Manuel Lopez Obrador. Interrogé sur la possibilité pour l'armée et la Garde nationale – composée de militaires et de policiers fédéraux – non seulement d'intercepter des migrants pendant leur traversée du territoire mexicain mais aussi de les arrêter lorsqu'ils tentent de traverser la frontière avec les États-Unis, le ministre a répondu par l'affirmative. «Considérant que la migration (clandestine) n'est pas un crime, mais un délit administratif, nous les arrêtons et les remettons à la disposition des autorités» migratoires, a indiqué M. Sandoval. Une photo prise

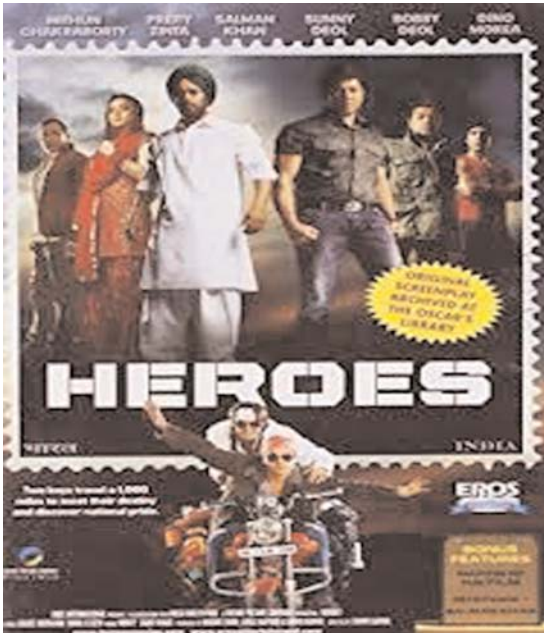
par une journaliste de l'AFP pendant le week-end à la frontière avec les États-Unis a suscité une vague de critiques contre le gouvernement. Le cliché montre deux femmes, accompagnées d'une fillette, arrêtées par des membres de la Garde nationale au moment où elles s'apprentent à franchir le Rio Bravo, qui sépare Ciudad Juarez, au Mexique, de la ville d'El Paso, aux États-Unis. Si les forces de l'ordre procèdent régulièrement à des arrestations de migrants clandestins sur le territoire mexicain, il était jusque-là extrêmement rare que ces interpellations aient lieu aux abords de la frontière avec les États-Unis. Le Mexique «fait le sale boulot des États-Unis» a critiqué devant les journalistes le prêtre Francisco Javier Calvillo, qui dirige un refuge pour migrants à Ciudad Juarez. «Ce n'est pas le boulot de l'armée (...). Cette politique est une violation flagrante des droits de l'Homme», a-t-il dénoncé. «Nous sommes devenus le mur», s'insurge un internaute mexicain, en référence à ce déploiement à la frontière et à la promesse de

campagne du président américain Donald Trump de faire ériger un mur au frais du Mexique. «Quel rôle honteux joue le gouvernement mexicain au service des désirs de Trump, en matière migratoire et politique», écrit un autre. Le ministre de la Défense mexicain a précisé que 6 500 hommes étaient également déployés à la frontière sud avec le Guatemala, pour empêcher le passage de milliers de migrants d'Amérique centrale qui cherchent à rejoindre les États-Unis, fuyant la violence et la misère dans leur pays. Fin mai, le président américain Donald Trump avait menacé d'imposer des tarifs douaniers sur tous les produits mexicains importés aux États-Unis si Mexico ne freinait pas cette vague de migrants. Le 7 juin, les deux pays sont parvenus à un accord. Outre le déploiement d'hommes aux frontières du pays, Mexico s'est engagé à accélérer le retour dans leur pays des migrants, dans l'attente que soit traitée leur demande d'asile aux États-Unis. Un premier bilan doit être établi sous 45 jours.

Cinémathèque d'Alger

Le cinéma hindou à l'honneur

■ La Cinémathèque algérienne multiplie ses activités, au bonheur des passionnés du septième art. Après avoir proposé deux cycles filmiques dédiés au cinéma japonais et franco-italien, la Cinémathèque d'Alger propose cette fois-ci à son public un cycle filmique hindou. Ouvert hier par la projection du long métrage de fiction «Shaan» de Ramesh Sippy et «Kaalia» de Tunnu Anand, ce cycle filmique se poursuit jusqu'au 28 juin courant à Alger.



Par Abia Selles

Après avoir organisé des cycles filmiques dont le premier est dédié au cinéma japonais et un autre au cinéma fran-

co-italien, c'est le tour cette semaine des passionnés du cinéma hindou. En effet, un cycle filmique dédié à cette industrie s'est ouvert dans l'après-midi d'hier à la Cinémathèque d'Alger, proposant des classiques du

cinéma hindou, à savoir «Aa Gale Lagjaa» (Janitou) de Manmohan Desai. Ce film des années 70 s'inscrit dans le genre drame romantique.

Le dernier jour de ce cycle cinématographique sera marqué par la projection de «Mother India» de Mehboob Khan et «Heroes» de Samir Karnik.

«Mother India» représente le courage de la mère indienne qui puise ses sources au cœur des valeurs indiennes : famille/honneur/force malgré l'adversité. Entrant dans l'ère de la modernisation, l'Inde voit ses paysages modifiés par l'électrification et ses villages se transformer. Lors de l'inauguration d'un canal d'irrigation, Radha, la doyenne de l'un d'entre eux, se souvient dans un flash-back des efforts mis en œuvre des années auparavant pour y parvenir. Aux côtés de travailleurs d'un domaine exploité par un propriétaire sans scrupules, qui les maintient dans la famine, elle a dû se battre pour élever sa famille. Enceinte de son troisième enfant, elle perd son mari, victime des suites d'un accident. Le nouveau-né meurt mais l'amour de ses enfants lui donne la force de continuer.

Quant à «Heroes», il relate l'histoire de deux garçons qui se lancent dans un voyage de Delhi

à Chandigarh et à Manali puis Ladhakh. Mais leur parcours s'étend bien au-delà de Manali et dans le Ladakh. Sammy et Ali sont des amis d'enfance. Ils doivent choisir une école pour prendre une carrière. Même s'ils n'ont pas les mêmes idées, ils sont ensemble parce qu'ils dépendent fortement l'un de l'autre – deux personnes, une seule âme.

Il est à noter que ce cycle filmique se poursuit à Alger jusqu'au 28 juin mais il est programmé à Béjaïa, Oran, Souk Ahras ou encore Tlemcen jusqu'au 3 juillet prochain.

A. S.

AGEND'ART

Dar Abdeltif (El-Hamma, Alger)

29 juin à 19h :

L'Agence algérienne pour le rayonnement culturel organise un concert de musique avec l'artiste Mehdi Laïfaoui qui présentera son projet «Trab Project».

Opéra d'Alger Boualem-Bessayah

Aujourd'hui à partir de 19h : Spectacle «Sérénade des pré-noms» animé par Sihem Kennouche et Lamia Ait Amara accompagnées par l'Orchestre régional d'Alger.

Entrée : 800 DA.

27 juin :

Spectacle en hommage à Meriem Fekkai, organisé par la Fondation Abdelkrim-Dali. L'Orchestre de la Córdoba d'Alger, sous la direction de M. Naguib Kateb, accompagnera les artistes Nardjess, Nadia Benyoucef et Lila Borsali, avec la participation du ballet de l'Opéra d'Alger.

Entrée : 800 DA.

Galerie d'art de l'Hôtel Sofitel (El Hamma, Alger)

Jusqu'au 18 juillet :

Exposition de peinture «Réminiscences» de l'artiste Fadila Lebjaoui.

Théâtre de verdure Laadi-Flici (Boulevard Frantz-Fanon, Alger)

Jeu 27 juin à 20h30 :

Keral Productions présente un concert de Kendji Girac

Palais des Raïs (Bastion 23)

Jusqu'au 20 juillet :

Exposition autour du patrimoine de la ville de Tlemcen

Galerie d'art Ifru Design (139, Bd Krim-Belkacem, Témely)

Jusqu'au 12 juillet :

Exposition de peinture «Aéro-Bleu» de Smail Ouchen.

Musée public national d'art moderne et contemporain d'Alger

Jusqu'au 31 juillet :

Le MaMa, le Goethe Institut d'Alger et Habibi Funk présentent l'expo «Planète Malek - Une rétrospective», en hommage au compositeur Ahmed Malek.

L. B.

Festival de Munich

«Vent divin» de Merzak Allouache à l'affiche

Le long métrage de fiction «Vent divin» de Merzak Allouache a été sélectionné au 37^e Festival de Munich (Filmfest, Allemagne) qui débutera ce soir et se poursuit jusqu'au 6 juillet prochain, annonce le site du festival.

«Vent divin», (Rih Rabbani), est programmé dans «International indépendants», une des catégories non compétitives du Filmfest qui compte trois sections compétitives.

Ouverte aux cinéastes indépendants, la section comprend une quarantaine de films, entre fictions et documentaires, issus de plusieurs pays.

«Vent divin» relate l'histoire d'un jeune homme taciturne et perturbé, vivant dans un petit village saharien où il consacre son temps à la lecture du Coran et à la prière, avant de rencontrer une jeune femme tout aussi fragile que lui.

Sortie en 2018, cette fiction de 93mn a participé à plusieurs festivals, notamment aux dernières Journées cinématographiques de Carthage (JCC, novembre 2018) et au 43^e Festival international du film de Toronto, au Canada en septembre dernier.

L'auteur de «Omar Gatlou», a réalisé

«Les terrasses» (2013), «Madame courage» (2015) et «Enquête au paradis», un film documentaire sorti en 2016, sélectionnés dans des festivals comme la Mostra de Venise, la Berlinale et autres manifestations cinématographiques à travers le monde.

Créé en 1981, le Festival de Munich, est le deuxième événement cinématographique en Allemagne après la Berlinale. Il attire chaque année 70 000 visiteurs, entre cinéphiles et professionnels du cinéma européen, notamment.

F. H.

Spectacle d'Alexander Karpeyev à l'Opéra d'Alger

Des classiques de Schumann revisités

Le pianiste russe Alexander Karpeyev était accompagné par l'Orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger, dirigé par le maestro Amine Kouider, lors d'un spectacle où des classiques de Schumann ont été revisités.

Il est à noter qu'Alexander Karpeyev a commencé à jouer du piano à l'âge de 7 ans. Il a étudié à l'école de musique pour

enfants de Saratov, puis au lycée musical et esthétique d'Engels. En 2000, il entre au Conservatoire d'État de Moscou Tchaïkovski où il étudie avec les professeurs Alexander Mndoyants, Emmanuel Monaszon et Vera Gornostayeva. Il a obtenu son diplôme avec les plus hautes distinctions en 2005 et une bourse à la Guildhall

School of Music and Drama à Londres, où il est l'élève du professeur Joan Havill.

Alexander Karpeyev a été un lauréat majeur dans de nombreuses compétitions internationales, notamment le grand prix Ibla de 1998 en Italie, le Concours international de jeunes musiciens 2001 au Pays-Bas, le concours 2004 «Arthur

Rubinstein in memoriam» en Pologne, le Concours international de piano Adilia Alieva 2004 en France, le concours international d'artistes de concert Tunbridge Wells 2006 et le concours international de piano Amy Brant 2009 au Royaume-Uni.

Il a remporté aussi le premier prix au concours «Récital de piano professionnel» du Festival de musique d'Oxford 2006, au concours international de piano de Dudley de 2007 et au prix Norah Sande 2008. Il a reçu la médaille d'argent de la Worshipful Company of Musicians en 2008.

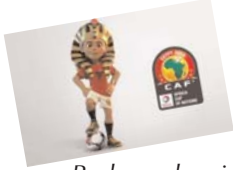
Théâtre régional d'Oran

Des classiques de la musique universelle repensés

L'Orchestre symphonique d'Oran se produira le 30 juin au théâtre Régional d'Oran et ce, à l'initiative de ce dernier.

Mené par le Maestro Amine Kouider, l'Orchestre proposera de revisiter des classiques de la musique universelle ainsi que de

faire venir vers le classique des chansons cultes du répertoire algérien.



Sadio Mané (Sénégal)

«Gagner pour son pays, ça sera magnifique»

■ Vainqueur de la C1 avec Liverpool, Sadio Mané porte les espoirs de tout un peuple. L'attaquant des Reds va devoir aider le Sénégal, l'un des favoris de la compétition, à triompher lors de la Coupe d'Afrique des Nations qui se déroule actuellement en Egypte. Dans une interview accordée à France Football, le leader de l'attaque du Sénégal a révélé qu'il serait prêt à échanger sa victoire en Ligue des champions contre un sacre continental avec son pays.

Par Kenza K.

«**C'**est à nous de réussir que l'une des choses de grandiose. Bien sûr que l'on fait partie des favoris, on ne va pas se le cacher. Mais ce statut ne suffit pas pour aller au bout. [...] Gagner pour son pays, qui n'a encore jamais remporté une CAN, ça doit être magnifique. Je suis même prêt à échanger une Ligue des champions contre une CAN. Le retour à Dakar serait extraordinaire. Ce serait mon rêve le plus fou», a avoué Sadio Mané.

L'attaquant de Liverpool a révélé avoir eu des problèmes avec sa famille à cause du football : «Personne n'aimait le foot dans ma famille. Ma mère me chassait à chaque fois qu'elle me voyait jouer au foot. Je devais quitter l'ombre de l'arbre à palabres pour me retrouver en

plein soleil. C'était dur pour moi car je me sentais un peu seul. Je ne comprenais pas pourquoi on ne m'autorisait pas à vivre mon rêve. [...] Au village, quand je faisais quelque chose de mal, ma maman ou mon oncle me frappait. J'ai été tapé pas mal de fois parce que, par exemple, je n'allais pas à l'école. Parfois je rentrais accompagné d'un ami quand je savais que je risquais d'être battu pour ne pas être allé à l'école. Mais ça fait partie de l'éducation. Grâce à ça, je ne me suis jamais perdu. Je remercie tous les jours ma mère pour ça».

«Je ne suis pas une vedette»

Humble, Sadio Mané se sent à l'écart de certains footballeurs et n'est pas dans le star système : «Après avoir passé toute mon enfance à entendre les adultes inciter à toujours mettre l'autre en

avant, là je me suis rendu compte que c'était un peu du chacun pour soi. Il y a aussi tout cet argent, la médiatisation... Moi, ça, ça ne me touche pas du tout. Vraiment. Je ne me sens pas concerné. Bien sûr, je fais partie de ce milieu. Mais je m'en méfie un peu. Je reste à l'écart, évite les réseaux sociaux et retourne le plus souvent possible au village pour garder les pieds sur terre. Je n'aime pas me faire voir».

«Je suis quelqu'un de discret qui voulait être footballeur, pas une vedette. Je ne triche pas. Et surtout, j'aime bien tout le monde et ne fais pas trop attention à ce qu'il se passe à côté de moi. [...] Je suis peut-être le seul footballeur professionnel au monde à ne pas savoir jouer à la PlayStation. Vraiment. Je n'ai jamais essayé et ça ne m'intéresse pas du tout. Pourtant, que ce soit en club ou en sélection, je suis entouré de joueurs qui y passent leur temps.



Mais ça ne me passionne pas. J'avoue que je ne sais même pas comment me servir d'une manette. Je préfère jouer au Uno», a

conclu le Sénégalais.

K. K.

Mali - Mauritanie (4-1)

L'Aigle du Mali débute en trombe

APRÈS LE score de parité entre la Tunisie et l'Angola en début de soirée (1-1), le Mali a pris les commandes du groupe E en frappant fort pour son entrée en lice dans cette Coupe d'Afrique des Nations. Les Aigles se sont offerts un petit festival contre une formation de Mauritanie trop limitée. Malgré sa volonté de réduire les espaces au maximum, l'équipe de Corentin Martins a subi les vagues maliennes. Il a néanmoins fallu attendre un peu plus tard que la demi-heure de jeu pour voir la situation se décanter. Abdoulaye Diaby a permis aux Aigles de passer devant (1-0, 37'), avant que Moussa Marega n'inscrive le but du break juste avant la pause (2-0, 45').



Au retour des vestiaires, le Mali a maintenu la pression, et Adama Traoré a permis aux siens d'avoir un avantage encore plus confortable (3-0, 55'). La réduction du score du milieu El Hacen pour la Mauritanie n'a pas changé grand-chose (3-1, 72'), d'autant que les Aigles ont ajouté un quatrième but dans la foulée par Adama Traoré (4-1, 73').

Du travail bien fait pour une équipe sûre de sa force et habituée à jouer les outsiders dans cette CAN.

La Tunisie bousculée par l'Angola

Déjà l'heure du doute pour la Tunisie : l'équipe d'Alain Giresse a été tenue en échec (1-1) lundi par l'Angola pour son entrée dans la Coupe d'Afrique des

nations.

Les Aigles de Carthage croyaient pourtant avoir fait le plus dur en ouvrant le score dès la 34' minute sur un penalty victorieux de leur capitaine Youssef Msakni. Mais, laissant trop souvent le contrôle du jeu aux Angolais, ils ont finalement vu revenir les «Palancas Negras» sur un but de Djalmá (73').

Pour leur retour dans la CAN après deux éditions manquées, les Angolais ont su jouer crânement leur chance pour décrocher le point du nul dans un groupe E où figurent également le Mali et la Mauritanie.

Les Tunisiens, qui portaient pourtant favoris, se sont au contraire montrés trop souvent passifs après la faute dans la surface sur le Dijonnais Naïm Sliti, convertie par Msakni.

Ils devront se ressaisir lors de leur prochain match face aux Aigles maliens, l'ancien sélectionneur de Giresse, dès vendredi, s'ils veulent réussir à passer au second tour, eux dont l'objectif affiché est de dépasser enfin le cap des quarts de finale qui leur est fatal depuis leur sacre de 2004. Tunisiens et Angolais sont seconds au classement du groupe, après la victoire sans appel du Mali sur la Mauritanie.

«Nous sommes des favoris dans l'histoire»

Le CV de Thomas Nkono suffit presque à situer son calibre dans l'histoire du football africain. Ancien gardien emblématique du Cameroun – il cumule 112 sélections étalées sur presque 20 ans, entre 1976 et 1994 –, l'actuel entraîneur des gardiens de l'Espanyol Barcelone a beaucoup de choses à dire. Sur le Cameroun, bien-sûr, et sur l'évolution de son poste, aussi. Avant l'entrée en lice des Lions Indomptables contre la Guinée-Bissau, ce mardi (hier) (19h), il a accepté de se confier à «Goal».

Le Cameroun traverse une période qu'on peut qualifier de transition. Le Mondial 2014 a été compliqué, puis la nation a été absente en Russie l'an dernier après avoir remporté la CAN 2017. Quel est votre regard sur la sélection camerounaise ?

Thomas Nkono : Dans la reconstruction de l'équipe, nous avons eu la chance de gagner la CAN il y a deux ans, ça a rehaussé un peu l'orgueil de tout le monde. Aujourd'hui, on continue de s'appuyer sur une génération de bons joueurs, et les entraî-

neurs présents actuellement essaient d'amener leurs idées pour changer les choses.

La CAF a destitué l'organisation de la compétition au Cameroun. Pour vous, est-ce un signal d'alarme ou une injustice ?

Au départ, je l'ai accueilli avec un peu de tristesse, c'est vrai. Mais le fait de donner une autre opportunité afin que ça puisse se jouer en 2023 a redonné la volonté au peuple camerounais de repartir de l'avant pour inviter le football africain à cette grande fête du football.

Le Cameroun est-il toujours un grand favori dans cette CAN ?

Naturellement... Nous sommes des favoris dans l'histoire, ce n'est pas pour rien que le Cameroun a remporté 5 Coupes d'Afrique. Donc nous sommes dans ce groupe des cadors. C'est vrai qu'en Afrique les choses changent, il faut s'adapter aux compétitions, à la manière de faire, aux terrains qui ne sont pas faciles non plus.

Vous êtes considéré comme le plus grand gardien de l'histoire du foot africain.

Aujourd'hui on voit moins de gardiens africains mis en valeur et percer dans le foot européen comme vous l'aviez fait. Comment l'expliquez-vous ?

Je l'explique d'une manière simple : nous y sommes arrivés grâce au talent. À la surprise générale, nous nous sommes adaptés, y compris dans la manière de nous entraîner parce que ce n'est pas facile de venir d'Afrique et d'avoir connu un football qui, en Europe, est vu comme amateur, et de jouer au niveau européen.

La chance que nous avons eue c'est que nous sommes arrivés en Europe avec beaucoup d'expérience après avoir presque tout gagné en Afrique, donc l'adaptation a été beaucoup plus facile. Si les jeunes Africains veulent jouer au poste de gardien, il va falloir changer l'aspect théorique de l'entraînement parce qu'aujourd'hui un gardien ne se limite pas seulement à arrêter les ballons.

Equipe nationale

Zidane toujours aux côtés des Verts

Zinedine Zidane, le coach du Real Madrid, veut voir l'Algérie bien figurer lors de la CAN 2019. Le tacticien français a prêté allégeance aux Fennecs juste avant leur entrée en lice. Après quelques matches amicaux compliqués, l'Algérie a réussi ses débuts. Riyad Mahrez, Islam Slimani et consorts ayant défait le Kenya pour des débuts convaincants dans le tournoi continental avec un succès 2-0 au Caire. Un tournoi continental

que les Algériens n'ont remporté qu'une seule fois dans leur histoire, en 1990. Lors d'un tournoi organisé au Z5 ce dimanche à Aix en Provence, le coach du Real Madrid Zinedine Zidane, d'origine algérienne, a tenu à saluer les Fennecs, encourageant les joueurs algériens : «On a envie de voir l'Algérie bien jouer pour le peuple, descendu dignement dans la rue», a-t-il dit. Des propos qui feront certainement chaud au cœur aux supporters

des Fennecs, d'autant que Zidane, réputé pour son profil lisse et centré uniquement sur le football, prend rarement parti et ne s'implique pas en politique. Pour rappel, les Algériens défieront les Sénégalais (pour le choc du Groupe C et certainement l'un des matches les plus attendus de ce début de tournoi) jeudi, avant d'affronter la Tanzanie pour leur dernier match de poules. Avec un nouveau supporter prestigieux donc.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Bordj Badji Mokhtar

Quatre chercheurs d'or arrêtés

QUATRE orpailleurs ont été arrêtés et trois groupes électrogènes ont été saisis lundi par un détachement de l'Armée nationale populaire à Bordj Badji Mokhtar, a indiqué mardi un communiqué du ministère de la Défense nationale.

«Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'Armée nationale populaire a arrêté, le 24 juin 2019 à Bordj Badji Mokhtar, quatre orpailleurs et saisi trois groupes électrogènes, quatre marteaux piqueurs, ainsi qu'un véhicule tout-terrain», a précisé la même source.

Dans le même contexte, des garde-côtes ont saisi, à Ain Témouchent, 32 kilogrammes de kif traité, tandis que des éléments

de la Gendarmerie nationale ont appréhendé, à Béchar, un narcotraffiquant en possession de 25 kilogrammes de la même substance, dissimulés dans une camionnette. Par ailleurs, des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté, à M'sila, un individu et saisi un pistolet automatique, un fusil de chasse, une paire de jumelles, 1,6 kilogramme de kif traité et une quantité de munitions, alors que 3 510 unités de tabac ont été saisies à Gharadaia.

Enfin, dans le cadre de la lutte contre l'immigration clandestine, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté 7 immigrants clandestins de différentes nationalités, à Tlemcen et Gharadaia.

O. N.

Site immobilier de Ain-Djerda (Médéa)

La totalité du projet livré d'ici à trois mois

LE SITE immobilier de «Ain-Djerda», commune de Draa-Smar (4 km à l'ouest de Médéa) sera livré «dans sa totalité», d'ici la fin septembre prochain, a indiqué mardi le wali en marge d'une visite d'inspection de ce projet. Dans une déclaration à l'APS, le chef de l'exécutif, Abass Badaoui, a affirmé que «l'intégralité du projet, qui englobe pas moins de 3 600 logements, ainsi que les diverses infrastructures projetées au niveau de ce site immobilier, est programmé pour livraison, à la prochaine rentrée sociale». Il a précisé que toutes les dispositions ont été prises afin d'achever les travaux d'aménagement extérieur du site et la réalisation des réseaux divers pour réunir les conditions d'accueil des futurs résidents de cette importante cité. Les différentes entreprises de réalisation engagées sur ce chantier immobilier ont été instruites, lors de cette visite, pour accélérer les travaux qui leur sont confiés, avant la fin de l'été, en prévision de l'entame de l'opération de distribution des logements, estimés à 2 332 unités, alors que le reste des logements, soit un quota de 1 300 logements, en phase d'achèvement, sera livré à leurs bénéficiaires, au début du 4^e trimestre. Plusieurs

structures éducatives, incluses dans le cadre du plan d'aménagement de cette cité intégrée, sont en cours de réalisation au niveau de ce site et devraient être «fonctionnelles dès la rentrée scolaire 2019/2020», selon les prévisions de réception fournies par le directeur de l'Office de promotion et de gestion immobilière (Opgi), maître d'œuvre de ces projets. Sept groupes scolaires et un lycée de 1 000 places pédagogiques, qui enregistrent un taux d'avancement oscillant entre 15 et 85%, seront «progressivement livrés au secteur de l'Éducation, à partir de septembre prochain», a assuré le directeur local de l'Opgi, Salem Yahiaoui, précisant que quatre CEM, prévus également sur site, «seront lancés en réalisation, dans les toutes prochaines semaines».

May H.

Alerte canicule en France



Loumis

Djalou@hotmail.com

Malika Matoub au 21^e anniversaire de l'assassinat du rebelle

La quête de vérité sur l'assassinat de Lounès est «du devoir de tout Algérien»

■ La Kabylie reste fidèle à son rebelle et ne rate aucune occasion pour lui rendre hommage à longueur d'année et le triste jour de son assassinat reste mémorable.

Par Hamid Messir

Les fans, des hommes de culture, des politiques et autres acteurs de la société civile étaient hier au rendez-vous pour se recueillir sur le lieu de cette embuscade qui lui avait coûté la vie un certain 25 juin 1998 vers 13h30 au tournant de Tala Bouanane dans la commune de Beni Aissi (10 km au sud de Tizi Ouzou) alors qu'il rentrait de Tizi Ouzou chez lui à Taourirt Moussa Ouamar (commune d'Ait Mahmoud) à bord de sa Mercedes en compagnie de sa femme et sa belle-sœur. Malika Matoub, sœur du défunt, a une nouvelle fois, saisi l'occasion de la commémoration pour réclamer la réouverture du dossier de

l'assassinat du rebelle afin de faire toute la lumière sur les circonstances, les auteurs et leurs commanditaires. Pour elle, il est du devoir de tout kabyle en particulier et de tout algérien en général de se mobiliser afin que cette vérité éclate un jour et que l'âme de Lounès repose en paix enfin. Au domicile du rebelle, c'est un lieu de pèlerinage à longueur d'année mais aussi en ce jour anniversaire de son assassinat avec une forte affluence de ses fans venus des quatre coins du pays, voire même de l'étranger. Le programme de commémoration concocté par la fondation Matoub Lounès se poursuivra par un riche calendrier jusqu'à vendredi prochain alors que plusieurs

associations et autres organisations de la société civile ont prévu de nombreuses activités culturelles et sportives dédiées à la mémoire du rebelle qui demeure l'un des symboles de la Kabylie à tel point que son portrait ne quitte aucune place ou manifestation de quelque nature soit-elle. Ses célèbres citations tirées de son riche répertoire ou de ses nombreuses déclarations publiques sont gravées sur des murs, des pancartes, des stèles, des banderoles et scandées par ses fans à l'occasion de toutes les manifestations protestataires comme ce fut le cas de celles du mouvement populaire du 22 février.

H. M.

Constantine

Saisie de 59 pièces archéologiques à Ali-Mendjeli

Les services de la sûreté de wilaya de Constantine ont saisi 59 pièces archéologiques à Ali-Mendjeli et démantelé un réseau international composé de 5 individus, dont un ressortissant européen, a-t-on appris mardi auprès des services de ce corps de sécurité. Les personnes impliquées dans cette affaire sont âgées entre 30 et 50 ans, a précisé la même source, ajoutant que les mis en cause agissent dans la fouille illégale et la contrebande de pièces

archéologiques. Agissant sur la base de renseignements parvenus à la brigade économique et financière de la police judiciaire, faisant état d'une activité suspecte de ce réseau, il a été procédé à la mise en place d'un plan d'intervention permettant l'arrestation du ressortissant européen à la nouvelle ville Ali-Mendjeli en possession de 59 pièces archéologiques. L'expertise a démontré que les pièces saisies ont une valeur archéologique et historique inestimable, selon la

même source. L'approfondissement de l'enquête a également permis l'arrestation des membres du réseau et un outil utilisé dans les opérations de fouille, a souligné la même source, ajoutant que les mis en cause sont poursuivis pour «constitution de groupe de malfaiteurs, détention de pièces archéologiques en vue de les commercialiser sans autorisation et tentative de les transférer à l'étranger».

Younès F.